

# EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt- sept mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°1

**Etaient présents :** M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjoints, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 29 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient excusés :** Mme Violaine BOUILLAGUET représentée par M. Florent PLAS, Mme Cécile THEVENET représentée par Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Mathieu MOUSSOUR représenté par M. Dorian LASCAUX et Mme Nicole LATHIERE représentée Mme Sylvie DALESME.

Monsieur Baptiste NAVES remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

## Fixation du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-4,
- Considérant qu'il convient de structurer l'équipe municipale pour assurer au mieux la gestion de la Ville,
- Considérant que les articles précités permettent la création à Tulle de neuf postes d'adjoints,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1-Décide** sur proposition de Monsieur Laurent MELIN de créer huit postes de Maires-adjoints.

2- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire,

Laurent MELIN

Le secrétaire de séance,

Baptiste NAVES

Transmis au Contrôle de Légalité le 31 MARS 2026  
Date et ref de l'accusé de réception : 31 MARS 2026

DAB\_ 27032026